PECHEURS, NE LANCEZ PAS VOTRE LIGNE SOUS LES LIGNES!

Parce qu'elles sont longues et souvent conductrices de l'électricité, les cannes à pêche manipulées près des lignes électriques vous exposent à des risques.

La proximité d'une canne à pêche et d'une ligne électrique sans contact peut suffire à provoquer un arc électrique, appelé amorçage.

Vous risquez alors L'ELECTROCUTION.

Pour pêcher en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de suivre quelques mesures simples de prévention.

Lisez attentivement ce document : il vous présente les quelques règles à respecter pour éviter des risques inutiles.

CONSEILS EN CAS D'ACCIDENT

- → Interdire l'accès pour empêcher un autre accident (distance minimum de 5 mètres).
- → Ne pas toucher aux personnes blessées quand elles sont encore en contact avec la ligne pour éviter d'être vous-même
- → Ne pas toucher aux câbles même tombés au sol, ni aux
- → Alerter les pompiers (18) ou la gendarmerie (17) ou le SAMU (15) ou le 112 (N° européen d'urgence)

"Pour vos activités de LOISIRS, prenez le vent, pas les lignes !"



- plan d'eau, repérez-les et tenez-vous à distance (5 mètres
- → Ne touchez jamais un objet en contact avec une ligne
- ⇒ Evitez de pêcher près des lignes électriques.
- une ligne électrique.
- association locale.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des renseignements complémentaires :

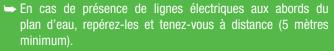
BP 70159 - 70003 VESOUL Cedex Tél. 03 84 96 81 00

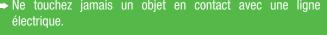




Pêchez en

toute sécurité... Suivez nos conseils!





→ Tenez votre canne en position horizontale, si vous passez sous

→ Demandez conseil à votre Fédération de Pêche et/ou à votre